

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article1055>



Projets d'ajustement et de clarification des programmes de quatre enseignements pour la scolarité obligatoire

CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Documents-cadres - Programmes et Socle Commun -
Date de mise en ligne : mercredi 4 juillet 2018

Copyright © Circonscription de Saint Valery en Caux - Tous droits réservés

Documents publiés sur le site du Ministère de l'Éducation nationale

Les projets de clarification et d'ajustement des programmes d'enseignement moral et civique, de mathématiques, de français et de sciences pour la scolarité obligatoire (cycles 2, 3 et 4) ont été récemment votés par le CSP.

Par une lettre de saisine du 31 janvier 2018, le ministre de l'Éducation nationale a demandé au CSP de clarifier les programmes de français, de mathématiques et d'enseignement moral et civique pour la scolarité obligatoire. En parallèle, le Conseil s'est autosaisi le 8 mars 2018 afin d'effectuer le même travail concernant les programmes de sciences* pour la scolarité obligatoire. Les groupes d'experts missionnés par le CSP pour élaborer ces propositions de clarification et d'ajustements ont récemment transmis leurs travaux aux membres du Conseil. Ces derniers ont voté l'ensemble des textes lors de trois séances plénières tenues en mai et juin 2018. Dans chaque projet, les groupes d'experts ont précisé les repères annuels de progressivité afin d'aider les professeurs à mieux organiser leur enseignement au fil du cycle. Ces repères annuels seront plus précisément développés par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, pour les mathématiques et le français.

Ci-dessous :

- le projet d'ajustement et de clarification des programmes de français des cycles 2, 3 et 4 – Voté le 14 juin 2018
- le projet d'ajustement et de clarification des programmes de mathématiques des cycles 2, 3 et 4 – Voté le 31 mai 2018
- le projet d'ajustement et de clarification du programme d'enseignement moral et civique des cycles 2, 3 et 4 – Voté le 24 mai 2018
- la composition des groupes d'experts chargés de la clarification des programmes de la scolarité obligatoire – Mars 2018

https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg				
Composition GEPP Projets de clarification Sco obligatoire	Projet ajustement clarification Programmes maths C 2 3 4	Projet ajustement programmes français C 2 3 4	Projet ajustement et clarification Programme EMC cycles 2 3 4	Projet ajustement et clarification programmes Sciences cycles 2-3-4

Le projet d'ajustement et de clarification des programmes de sciences des cycles 3 et 4, voté le 14 juin 2018, sera prochainement proposé en téléchargement [sur le site du MEN](#).